

DECRET N°94-274 du 26 Août 1994

Chargeant Monsieur Lazare KPATOUKPA,
Ministre des Travaux Publics et des
Transports de l'intérim de Monsieur
Jean-Roger AHOYO, Ministre de l'Envi-
ronnement, de l'Habitat et de l'Urba-
nisme pour compter du 24 Juillet 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 94-135 du 06 Mai 1994 portant attributions du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;

SECRET :

Article 1er.- Pour compter du 24 Juillet 1994, Monsieur Lazare KPATOUKPA, Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé de l'intérim du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme pendant l'absence de Monsieur Jean-Roger AHOYO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 26 Août 1994

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MTPT-MEMU 4 AUTRES
MINISTERES 17 DEPARTEMENT 6 JORB 1.-